Courrier

L’esprit des lettres

Il est des temps orageux ou l’on ne mettrait pas un chien dehors. Dans le malaise actuel des enfants basculent dans l’échec scolaire, la délinquance, la drogue aux avant-postes. Plus en arrière des parents sont dépressifs, fatigués sans capacité d’aimer ou de se faire aimer. Les uns sont sans repère et les autres n’ont plus que des repères chiffrés: l’économie!!

Quelques dirigeants commencent à faire machine arrière et réclament plus de culture, plus d’échanges mais il y a déjà beaucoup de dégâts.

Refaire une société ou chacun tiendrait sa place de sa fonction et de son savoir faire et que “l’avoir” ne tienne plus lieu de carte de visite??

Qui viendrait du côté de l’être... oh Hamlet!!

Quant aux lettres; H.R. par exemple il n’y a rien dans les règlements actuels qui nous concerne nous psychiatres, donc H.R., nous sommes donc hors références et si les lettres ne mentent pas plus que les mots...

Rassurez-vous, nous aurons nos lettres l’an prochain,nous ne pouvons pas être hors référence tout le temps!

La rédaction

Lettre du Snpp au Professeur Yves Matillon, Directeur de l’Andem.

Nous vous demandons donc par la présente de participer aux commissions de RMO pour les thèmes supplémentaires, listés dans l’avenant n°1 nous concernant. Ces thèmes sont :

9) Prescription de neuroleptiques.

Indications et contre indications des

traitements prolongés par les neuroleptiques.

- indications et risques des traitements prolongés

- prévention des dyskinésies tardives

- problèmes posés par les neuroleptiques masqués, par la prescription chez les personnes âgées.

- place des correcteurs anticholinergiques.

10) Suivi des psychotiques.

Problèmes posées par le traitement et le suivi en long cours des psychoses schizophréniques et maniaco-dépressives.

Indications et surveillance d’un traitement par le lithium.

Pour le suivi de ces thèmes, notre représentant le docteur Hervé Bokobza, président d’honneur de notre association, est à votre disposition.

Réponse du Professeur Yves Matillon.

J’ai bien reçu votre courrier relatif aux questions posées à propos des Références Médicales.

J’ai bien enregistré vos suggestions et nous tenterons de les mettre en œuvre de la manière la plus appropriée possible.